



## **CHALLENGE HAUTS DE FRANCE 2017**

### **Article 1 - ORGANISATION**

La Ligue de Karting des hauts de France organise le **Challenge** porté par le **Championnat de Ligue des Hauts de France 2017**, conformément à l'orientation prise par son comité directeur.

Le Challenge est placé sous la responsabilité de la ligue de karting des hauts de France

Les dates retenues pour ce Challenge sont :

- OSTRICOURT 18 / 19 Mars
- ABBEVILLE 08 / 09 Avril
- DOUVRIN 03 / 04 Juin
- ABBEVILLE 23 / 24 Septembre
- ARVILLERS 21 / 22 Octobre

Tous les points non prévus au présent règlement **relèvent des Règlements Nationaux (RSN ,RTN )** , du règlement du **championnat de ligue des Hauts de France 2017** ,des règlements coupes de marques ou particulier de chaque manifestation.

### **Article 2 - CONCURRENTS ET PILOTES**

#### **2.1. Licences**

Le Challenge est ouvert à tous les pilote détenteurs d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité dans sa catégorie ainsi qu'à tous les pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale ou d'une licence nationale avec l'autorisation de son ASN.

#### **2.2.. Montants des engagements**

Le montant de l'engagement au Championnat et Challenge se fera par chèque à l'ordre de la « L.K.des hauts de France »

Suivant le tarif ci-dessous :

450 € pour l'ensemble du Championnat et Challenge

Le pilote désirant participer manifestation par manifestation aura la possibilité de s'engager en "course par course".

Inscription à faire au plus tard 8 jours avant la date de la manifestation auprès du secrétariat administratif accompagné d'un chèque à l'ordre de la « L.K. des hauts de France » sous réserve des places disponibles.

Suivant le tarif ci-dessous :

110 € par manifestation

De par leur engagement les pilotes et leur concurrent (ou tuteur) s'engagent à respecter le règlement du Challenge des hauts de France.

### **Article 3 - CATEGORIES, MATERIELS et EQUIPEMENTS**

Pour toutes les catégories un minimum de 6 pilotes devra être inscrit pour que la catégorie puisse participer au challenge et compter pour l'attribution d'un titre.

#### **3.1. Catégories Fédérales**

– Nationale – KZ2 - KZ2 Master –

. Les catégories, pourront être regroupées en fonction du nombre d'engagés, leurs classements seront séparés.

#### **3.2. Coupes de Marques**

X 30 Junior- X 30 Senior - X 30 Master, Rotax Max - Rotax Master

. Les catégories, pourront être regroupées en fonction du nombre d'engagés, leurs classements seront séparés.

#### **3.3. Matériel admis**

3.3.1. En conformité avec le Règlement Technique de la catégorie correspondante.  
Tous les points du Règlement Technique devront être respectés.

3.3.2. En catégorie **X30 Junior et Nationale**.

Chaque pilote ne peut disposer, pour chaque manifestation, que d'un châssis et d'un moteur plombé (Voir **Règlement championnat de ligue 2017**)

En catégorie **X 30 Senior - X 30 Master, Rotax Max - Rotax Master -KZ2- KZ2 Master**.  
Chaque pilote ne peut disposer, pour chaque manifestation, que d'un châssis et de deux moteurs (Voir **Règlement championnat de ligue 2017**)

#### **3.4. Pneumatiques**

Chaque pilote disposera par manifestation, dans toutes les catégories, de 4 pneus slicks et de 4 pneus pluie, conformément au **règlement du championnat de ligue 2017** .

En cas de crevaison ou détérioration constatée, par un commissaire technique, à l'arrivée en parc fermé "arrivée ", le remplacement du pneu endommagé sera autorisé par un pneu de même degré d'usure

Tous les pneus seront enregistrés avant le début de la manifestation auprès de la commission technique par scan des codes barres.

#### **3.6. Enregistrement du matériel**

Les pilotes devront remplir la fiche d'enregistrement et la remettre au Briefing . Les informations portées sur cette fiche doivent être complètes et les pilotes sont entièrement responsables de tout écart relevé lors d'un contrôle.

#### **3.7. Plombage des moteurs (Voir Règlement championnat de ligue 2017)**

Le plombage des moteurs est obligatoire pour les catégories concernées, les pilotes devront faire plomber leur matériel, s'il n'est pas déjà plombé, auprès de la commission technique avant le début de la manifestation. Les horaires, pour l'enregistrement et le plombage, seront indiqués dans le programme de la manifestation.

## **Article 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### **4.1. Généralités**

4.1.1 Les manifestations du Challenge doivent obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par le Règlement Sportif National et du **championnat régional des hauts de France**.

4.1.2. Le briefing est organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres.

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils doivent impérativement signer la feuille de présence.

Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire de ce briefing est notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque manifestation.

### **4.2. Spécificités**

4.2.1. Principe de déroulement. (Voir **Règlement championnat de ligue 2017**)

La manifestation se déroule de la façon suivante : essais chronométrés, manches qualificatives, Pré Finale et Finale.

Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se déroulent suivant l'article 4.2.4. du présent règlement

4.2.2. Longueur des courses (Voir **Règlement championnat de ligue 2017**)

Manches qualificatives : 10 km par temps sec – 8km par temps de pluie –

Pré Finale : 17 km par temps sec 14 km par temps de pluie

Finale : 17 km par temps sec 14 km par temps de pluie

4.2.3. Essais chronométrés (Voir **Règlement championnat de ligue 2017**)

Les essais chronométrés se dérouleront pendant une séance limitée dans le temps, maximum 10mn, avec un système de pointage électronique. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation est interdit. Le concurrent désirant interrompre ses essais chronométrés rejoindra directement le parc fermé d'arrivée et y sera pesé pour valider son chrono.

4.2.4. Manches qualificatives (Voir **Règlement championnat de ligue 2017**)

4.2.4.1. Création des séries

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

<b>Série A</b>	<b>Série B</b>	<b>Série C</b>
1er chrono	2ème chrono	3ème chrono
4ème chrono	5ème chrono	6ème chrono etc...

En cas de conditions climatiques changeantes, et d'écarts significatifs des temps constatés pendant les essais chronométrés, les « groupes chronos » pourront être directement convertis en séries.

4.2.4.2. Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

4.2.4.3. Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries : A contre B      A contre C      B contre C

4.2.4.4. Manches qualificatives participation (RSN Art 29.1)

Un pilote ne pourra prétendre participer aux phases finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux manches de qualification, cette non-participation ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Dans ce cas, le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

#### **4.2.5. Pré-finale (Voir Règlement championnat de ligue 2017)**

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir la grille de départ de la pré-finale.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1er,

2 points au 2ème,

3 points au 3ème,

4 points au 4ème, et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés.

#### **4.2.6 Finale (Voir Règlement championnat de ligue 2017)**

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

### **Article 5 - CLASSEMENTS DE LA MANIFESTATION**

L'ordre d'arrivée de **la Finale** détermine **seul** le classement de la journée.

Tous les pilotes présents lors d'une manifestation, marquent les points correspondant à leur place.

### **Article 6 - CLASSEMENT GENERAL du CHALLENGE**

Les classements de la **pré-finale** et de la **finale** de chaque manifestation donnent lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1er	19 points au 7ème	13 points au 13ème	7 points au 19ème
40 points au 2ème	18 points au 8ème	12 points au 14ème	6 points au 20ème
32 points au 3ème	17 points au 9ème	11 points au 15ème	5 points au 21ème
26 points au 4ème	16 points au 10ème	10 points au 16ème	4 points au 22ème
22 points au 5ème	15 points au 11ème	9 points au 17ème	3 points au 23ème
20 points au 6ème	14 points au 12ème	8 points au 18ème	2 points au 24ème
			1 point au-delà du 24ème

Chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque pré-finale et finale du challenge.

Le classement final du Challenge sera établi à l'issue de la cinquième épreuve du Challenge, et sera établi en additionnant les 8 meilleurs résultats (Est entendu comme un résultat : les points marqués en pré-finale ou en finale).

En cas d'ex aequo, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé où s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

### **Article 7 - EXCLUSION D'UNE MANIFESTATION ET EXCLUSION DU CHALLENGE**

#### **7.1. Exclusion de la manifestation**

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de la manifestation, ne marque aucun point (zéro point) au titre de cette manifestation.

Cette manifestation ne pourra en aucun cas être prise en compte pour la déduction des 4 moins bon résultats.

## **7.2. Exclusion du Challenge**

*Le Collège d'Organisation se réserve le droit d'exclure du Challenge tout pilote :*

- qui aurait contrevenu, d'une façon répétée aux règlements sportifs ou technique FFSA, Règlement du championnat de ligue ou au présent règlement du Challenge*
- qui par ses propos, ses actes, ou ses écrits aura porté un préjudice moral ou matériel au **Championnat de Karting des Hauts de France 2017**, Challenge ou ASK organisatrices.*

### **Article 9 - MODIFICATION DU REGLEMENT**

*Toute modification dans le présent règlement devra être validée par le comité directeur.*

### **Article 10 - REMISE DES PRIX**

*Dotation finale du challenge : Trophées et lots seront remis. Cette dotation finale s'effectuera à une date et lieu fixés par le Comité directeur.*

*Pour avoir droit à cette dotation, 2 conditions sont indispensables :*

- Avoir participé à trois journées minimum (6 résultats)*
- Etre présent à la remise des prix.*